

Munitions de guerre

Autor(en): **Campiche, F.-R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FLORIDOR. — Je vous fais toutes mes excuses et (*ouvrant son portemonnaie*) je vais vous la payer tout chaud...

L'ITALIEN. — Due francs pour oune colombe comme ça!... Et puis après, vous en tirez oune autre! Niente, niente! Vous allez mē suivre à la prison, al tribunal!

LE SCAPHANDRIER. — Ce serait un peu loin: Saint-Sulpice ne possède pas de tribunal, il n'a que son syndic.

L'ITALIEN. — Il syndic? va bene. Avanti! ¹ Les trois hommes se dirigent vers le village; mais, au bout de cinq cents pas déjà, ils rencontrent le syndic en train d'arracher ses pommes de terre.

L'ITALIEN, *faisant des courbettes*. — Mille et oune saluts, illoustrissime monsieur le syndic, zē souis oune povre homme dérobé et zē vous amène les due grands voleurs, les due canailles qui m'ont toué...

LE SYNDIC. — Je ne comprends rien tant à votre histoire, et pi d'abord, pour un homme tué, vous m'avez l'air d'être solide comme le pont de Morges.

L'ITALIEN. — Cē sont celoui-ci et celoui-là qu'ils sont venus dans mon pré pour mē massacrer et mē voler mes colombes... Che disgrazia, dio santo! ²

LE SYNDIC. — Laissez-me voir interroger ces messieurs, car je n'entends goutte à votre faux-romand.

L'ITALIEN. — Ma! zē vas vous exqliquer tout claramente. ³

LE SYNDIC. — Silence non de sort!... Eh bien, messieurs, qu'est-ce que c'est que ce trafi?

FLORIDOR. — Nous allions à travers champs, sans penser à mal, quand, près de la maison de ce monsieur, un pigeon vient se placer sur la trajectoire de mon arme et alors, vous comprenez, cela lui a porté malheur, à la pauvre bête.

LE SYNDIC. — Oué, oué!... Tout de même vous avez un pétairu qui part diablement vite.

LE SCAPHANDRIER. — C'est comme vous le dites, monsieur le syndic, l'arme de mon camarade est un peu prompte à la détente.

LE SYNDIC. — Oué... oué... elle est comme la langue des femmes... Mais au moins vous êtes-vous estusé auprès du propriétaire du pigeon?

FLORIDOR. — Parfaitement, monsieur le syndic, et je lui ai offert en même temps une pièce de deux francs à titre de dédommagement, mais il l'a refusée en nous traitant de bandits.

L'ITALIEN. — Si, si, banditi! birboni! ladronei! ⁴

LE SYNDIC. — Silence, nom d'une pipe!... Ainsi, messieurs, vous lui avez offert deux francs et vous vous êtes estusés honnêtement?

FLORIDOR ET LE SCAPHANDRIER. — Oui, monsieur le syndic.

LE SYNDIC. — Oué, Oué...

LE SCAPHANDRIER. — Et nous réitérons devant vous, monsieur le syndic, les regrets que nous éprouvons d'avoir tiré sur un pigeon domestique, au lieu du pigeon sauvage que nous croyions avoir aperçu.

LE SYNDIC. — Ah! vous l'aviez pris pour un pigeon sauvage?... Oué, oué!... Erreur ne fait pas compte... Vous l'italien, prenez les deux francs: votre pigeon sera bien payé.

L'ITALIEN. — Zē veux, moi, que vous mettiez d'abord en prison les due bānditti, pour dix ou douze ans...

LE SYNDIC. — Et moi je veux que vous me f... la paix!

L'ITALIEN. — Cristo!

LE SYNDIC. — Silence! cré nom de nom de sort!... Voulez-vous votre argent, oui ou non?

L'ITALIEN. — Niente, diavolo!

LE SYNDIC. — Eh bien f... moi le camp, sinon je vous f... mon pied dans le derrière!... Compris?

¹ Le syndic? Fort bien. Allons-y!

² Quel malheur, grand Dieu!

³ Clairement.

⁴ Oui, oui, bandits, gueux, voleurs!

L'ITALIEN, *s'esquivant*. — Si, si.

LE SCAPHANDRIER, *au bout d'un moment*. — Nous feriez-vous le plaisir, monsieur le syndic, de...

LE SYNDIC. — Oué, oué, allons boire un verre. V.F.

Les cucus. — Un commissionnaire suisse allemand, entre chez un horloger pour acheter un « coucou ». Il dit à l'employé :

— Je l'en ai déjà cinque; c'est pur faire le demi douzaine, gombrenez. Che l'met chaque cucu dize minuten indervalle; alors quand che dors bas, la nuit, che les entend chaque dize minuten. Moi che les aime pien les bedits cucus quand ils guèlent; ils m'aident à basser la nuit.

C. P.

EVOCATION

A l'auteur des « Coins de chez nous »

Quand l'hiver nous emprisonne
Auprès du feu qu'on tisonne,
Lorsqu'il neige et que le vent
S'essouffle à vouloir éteindre
Sur la vitre qu'il fait geindre
Son reflet doux et vivant,

Qu'on est bien, devant la braise,
A rêver tout à son aise,
Les yeux à demi fermés!
Pendant que le corps sommeille,
L'âme fuit, légère abeille,
Vers les souvenirs aimés.

C'est alors qu'on se rappelle
Combien la montagne est belle
Sous le ciel bleu de l'été;
Dans la flamme qui voltige
On voit passer, ô prodige,
Tout un monde regretté :

Des vallons et des prairies,
Dē longues pentes fleuries
Jusqu'aux bords d's frais ruisseaux,
Des chalets dans la verdure,
Des sapins, sombre parure
Autour des rianls coteaux.

C'est un vaste pâturage
En plein soleil, sans ombrage,
Avec des fleurs à foison
Et de grands troupeaux de vaches,
Egrenés comme des taches
Sur le velours du gazon.

Plus haut, le glacier déroule,
Fleuve de cristal, sa houle
De replis et de ressauts,
Ses larges vagues de glace
Soulevant de place en place
Des rochers comme vaisseaux!

Ce sont encor les ravines,
Les éboulis, ces ruines,
Au pied des escarpements,
Et les « tours », et les « murailles »,
Eternels champs de batailles
De l'Alpe et des Eléments;

Les arêtes découpées
Qui de leurs dents, ces épées,
Menacent, monstres en rangs,
Les nuages, ces chimères
Dont les formes éphémères
Passent en troupeaux errants.

C'est enfin la splendeur même
De la montagne qu'on aime :
Les neiges de son front pur,
La cime fière et tranquille
Qui surgit, blanche presqu'île
De la Terre dans l'Azur!

T. RITTNER.

Echos de la frontière. — Un officier morigène un soldat vaudois qui se présente avec un fort « plumet ».

— Pardon, mon lieutenant. cette cuite ne vous regarde pas!

— Comment ça?

— Parfaitement, mon lieutenant; c'est une cuite civile; je l'avais déjà avant d'entrer au service.

EH ! BIN, TE L'A !

QUAND on vâo couënâ cauquon, faut itrê bin su dē se n'affêrê, et tsouyî dē sē pas branquâ contrê on lulu que vo pâo mēl-trê dein on sa a reculon, ka adon vo passâ po on tatipotse et po on tadiê, et lē dzeins rizant dē vo.

Lo maidzo dē C'', qu'êtâi on grand farceu, s'ēin allâvê on dzo traôvâ sē malado dâo cotê dâo pî dē la montagne. L'êtâi avoué son petit tsai, mâ l'avâi doblliâ sē grelots.

Tracivê su lo tsemin quand reincontre cauquies païsans qu'allâvant fêrê dâi z'einrayrēs po dērontrê on vilhio tsamp d'espacettê.

Yon dē cliîo lulus po couënâ lo maidzo et po fêrê rirê sē camarâdo, fâ :

— Hé, mosieur le docteur, vous êtes en contravention.

— Et pourquoi?

— Parce que vous n'avez pas votre grelot-tière.

— Eh! mon pour'ami, lâi repond lo maidzo, comein vaô-tou qu'on ouîê mē grelots quand on reincontrê dâi toupin dē ta sortâ!

Et lo maidzo dzibllia son tsēvau et tracê pe liein, tandis que lē compagnon dē l'autro recaf-fâvant à veintro débota dē cliîa remotcha que cozon bin aô mîma-mor qu'amâvê trâo fêrê son vergalant.

L'ENSEIGNE DU CABARET

(PAR LACHAMBEAUDIE).

DEVANT un cabaret ces mots étaient écrits :
« Aujourd'hui, vous paierez le pain, le vin, [la viande,

Demain, vous mangerez gratis. »

Janot, que l'enseigne affrande

Dit : « Aujourd'hui, je n'entre pas :

Il faudrait payer la dépense ;

Mais demain, je veux faire un si fameux repas,

Que le cabaretier s'en souviendra, je pense. »

Le lendemain, on vit entrer Janot

Qui va se mettre à table, et s'écrie aussitôt :

« — Servez vite, maître Grégoire !

Servez ! Jusqu'à la nuit, je veux manger et boire !

Apportez du meilleur, je suis de vos amis ! »

A peine le couvert est mis

Qu'il faut voir mon Janot des dents faire merveille

Et vider bel et bien les plats et les bouteilles.

S'étant lesté la panse, il se lève galement

Et, sans cérémonie, il regagne la porte.

Mais Grégoire l'appelle et lui dit brusquement :

« — Mon brave, il faut payer avant que l'on ne sorte !

— Vous riez, dit Janot, vraiment,

Et la plaisanterie est forte ;

Vous deviez aujourd'hui, si je m'en souviens bien,

Nous servir à dîner pour rien...

— Oh ! répond l'hôtelier, votre erreur est extrême,

Car je dis aujourd'hui ce qu'hier je disais :

Regardez, tous les jours mon enseigne est la même.

— Vous ne m'y prendrez plus, dit l'autre désormais,

Et vous ne m'eussiez pas leurré par un vain conte,

Si j'avais su qu'à votre compte

Demain signifiait jamais.

(Communiqué par PIERRE D'ANTAN.)

MUNITIONS DE GUERRE

LE mandat baillival que l'on va lire, dont la copie nous a été communiquée par M.

F.-Raoul Campiche, archiviste à Genève, existe aux archives de Vuillebaud, et concerne les munitions de guerre au temps où L. L. E. E. de Berne étaient les maîtres de notre pays. A ce titre, il ne manque pas d'actualité.

« Samuel Vurstemberguer, baillif d'Yverdon, A vous Vertueux Jacques Jaccottet conseiller de ce lieu et inspecteur des Magasins d'armes, salut.

» Nous vous ordonnons et commandons par les présentes, qu'ayez à promptement mettre ordre et tenir main à ce que vous les restants de chaque lieu dans ce baillage, ayent à promptement mettre leur munition dans les garderoberes, chas-

cun dans un sac à part avec un billet du nom du soldat à qui il appartiendra et chaque restant devra avoir une livre de poudre, deux livres de plomb, une livre de mesche, et ce afin qu'ils ne la distribuent mal à propos dans leur maison comme du passé, pour ensuite, en avoir besoin dans la nécessité. De plus vous aurez soin de commander à tous lesdits restants qui seront picquiers et qui auront le corps propre, qu'ils aient à trouver des mousquets et munitions pour entre ci et le mois d'Avril prochain à qui le tour sera fait dans tout le baillage; et ceux qui n'auront exécuté comme ci-dessus, seront cités par devant nous pour estre chastiez comme réfractaires. C'est pourquoy aurez à tenir main et à quoy nous nous reposons. Donné sous nostre sceaux, ce 2^e novembre 1695.

» Ensuite du susdit mandat les 1^{ers} sergents et gouverneurs de Champvent, Orges, Vuiteboeuf, et Baulmes auront à ponctuellement observer le susdit mandat et l'envoyer de commune à commune, comme ci-dessus, en faisant des copies d'iceluy dans chaque lieu, et marquer sur le présent mandat, le lieu qui l'aura reçu en passant.

» De plus tous ceux à qui il manquera des armes et bandollières sont avertis de les aller prendre au chateau d'Yverdon le 31^{me} du présent mois de novembre, en portant le paiement d'icelles en les prenant; et ceux qui n'auront payé les précédentes sont cités aux arrêts au dict chateau pour le dit jour. Ce que par commandement ay expédié pour coppie ce 9^e novembre 1695.

» Signé à l'original : (P^{re} Vagnière). »

A 222 ans de distance, ce mandat baillival ne manque pas d'actualité.

F.-R. CAMPICHE.

RECETTES

Rhumes. — Par ces temps de froid nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur indiquer un remède contre le rhume. On garantit l'efficacité absolue de cette recette.

Prenez : Bonne eau-de-vie, trois cuillerées à bouche; sirop de capillaire, trois cuillerées à bouche; Mêlez et versez dessus une infusion chaude de fleurs de violettes, une grande tasse.

Boire le tout en une seule fois le soir, après s'être mis au lit, et reprendre la même potion deux ou trois soirs de suite.

Pour les jeunes personnes, pour celles dont la constitution est faible, on peut se contenter de deux cuillerées d'eau-de-vie.

Un rhume qui durait depuis deux ans a disparu, par ce moyen, dans les trois jours.

Verrues. — Le meilleur moyen de faire disparaître les verrues, est de les cautériser avec de l'acide nitrique. Pour faire cette opération sans s'exposer à des brûlures douloureuses, il faut graisser la peau tout autour avec une pommade quelconque. On humecte ensuite légèrement les verrues avec la pointe d'un cure-dents trempé dans l'acide. Cette opération, répétée à plusieurs reprises, fait passer les verrues sans qu'elles reviennent jamais.

Pommes Mazarin. — Faites un sirop avec 375 gr. de sucre dans 250 gr. d'eau. Jetez-y les pommes coupées en lames d'un demi-centimètre d'épaisseur et laissez cuire à petit feu, en remuant fréquemment. Cinq minutes avant la fin de la cuisson, ajoutez la moitié d'un zeste de citron râpé, et des fruits confits. Remuez pour bien mêler et retirez du feu, versez dans un moule en porcelaine et laissez refroidir dans l'eau froide ou la glace; démoulez, arrosez avec du sirop de cerises et un peu de kirsch; servez.

L'an 1828. — Une bonne vieille, par ces derniers jours de froid vif, avait grand peine à se réchauffer; aussi avait-elle coutume d'aller s'asseoir sur son fourneau, les pieds sur une chaise. Un jour, elle s'endormit dans cette position. Sa robe prit feu et la pauvre vieille fut fortement brûlée au bas du dos.

Des voisins accoururent à ses cris, et éteignirent le feu. Mais la brûlure était profonde. Il fallut quérir le médecin, qui arriva et examina la plaie... Tout à coup, il fait à la patiente :

— Dites-donc, ma bonne dame, c'est une ancienne brûlure, elle est marquée 1828.

C'était la date gravée dans la plaque du fourneau. B.

Les chansons montagnardes de la Suisse romande

par W. ROBERT

L'intéressante étude que voici a paru, il y a bien des années déjà, dans l'*Echo des Alpes*, organe des sections romandes du Club alpin suisse.

Il a paru, dans l'Annuaire du Club alpin suisse de 1864 et de 1868 deux intéressants articles de M. Szadowsky sur le *chant national et les instruments de musique des populations alpestres*. Ce sont, à ma connaissance, les seuls travaux qui traitent ce sujet, à part quelques notes égrenées dans différents journaux et récits de voyages.

Dans ses études, M. Szadowsky s'occupe plutôt de l'histoire de l'art; il nous donne la théorie scientifique de la musique alpestre et ses rapports avec les mœurs et le caractère des montagnards.

Pour moi, simple touriste, possédant des notions très vagues de musique et de linguistique, je désire simplement placer sous vos yeux quelques « ranz » et « coraules », fleurs cueillies dans le grand ensemble des chansons de la montagne; petit bouquet moissonné par-ci par-là, et seulement dans la flore de la Suisse romande.

A en juger par la rareté des productions montagnardes, on pourrait croire que le sentiment musical n'existe pas chez les habitants de la montagne. En réalité, il y a toute une littérature musicale alpestre, originale, naïve et pleine de charmes, mais ignorée, méconnue, et qui tend à se perdre de jour en jour. Avant qu'il soit longtemps, les chansons montagnardes auront cessé de vivre. A nous à les sauver de l'oubli jusque-là. C'est ce qui m'a engagé à écrire cette modeste esquisse qui, quoique forcément incomplète, intéressera peut-être les clubistes romands et pourra servir de matériaux pour quelque travail plus étendu.

Tout vrai Suisse a un ranz éternel
au fond du cœur.

SAINT-BEUVE.

Tout est musique dans la montagne : le jour, c'est la voix du torrent, le cri joyeux du pinson des neiges, le tintement des cloches; la nuit, le frissonnement du vent dans les sapins, le grondement du glacier ou la plainte de la cascade. Le bruit de la chute de l'eau est une véritable mélodie qu'on peut reproduire par une série d'accords.

Qui n'apprécie l'harmonie des cloches? L'oreille y distingue le son grave des *toupins*, les notes plus élevées des *seneaux* et le son argentin des clochettes :

Sonnez campanes, campanettes,
Qui vous entend n'est jamais las !

Qui n'a été charmé par les notes sauvages du cor des Alpes ou par quelque ranz des vaches? J'en appelle aux souvenirs de chacun.

Il faut distinguer dans les chants montagnards deux parties : le *Jodel* et le chant proprement dit. Peu répandu dans la Suisse romande (où il est remplacé par certains refrains : hali halo, falleri fallera, diri di daï da, etc.), le Jodel joue un rôle immense dans la Suisse allemande et le Tyrol. Il consiste en une succession bizarre de vocales mélodieuses et variées restant quelque temps dans le grave pour sauter subitement à l'aigu. M. Szadowsky n'en fait qu'une simple imitation de l'écho; pour M. Simmel, ce n'est que l'apaisement matériel d'une âme amou-

reuse, quelque chose d'analogue au chant de l'oiseau qui veut charmer sa compagne ! Dans le chant proprement dit, nous distinguerons la *mélodie* et le *texte*.

Les mélodies des chants montagnards, d'une expression vigoureuse, d'un mouvement vif et changeant, sont formées de notes pleines et sonores pour pouvoir dominer le bruit du torrent ou de l'avalanche. Elles sont, en général, peu compliquées. Souvent le couplet se résume en un dystique rimé avec un ou deux refrains alternatifs, comme dans le Ranz des vaches des Colombettes, par exemple.

Le manque d'éducation ne rend que plus vifs les sentiments exprimés. La joie, parfois la tristesse et, par dessus tout, le rappel au sentiment de la grande nature alpestre, sont dépeints en peu de notes et d'autant plus fortement « qu'ils ne sont bridés par aucune règle de prosodie. »

Quant au texte de nos chansons alpestres, il n'est que l'expression des mœurs, des aspirations des montagnards en rapport avec le grand spectacle des Alpes. La montagne, tour à tour riante ou terrible, a créé une littérature à part inspirée par la contemplation de sa nature mystérieuse. C'est ce qui la rend absolument originale.

Les chansons montagnardes sont exprimées en français par nos poètes de la plaine, en patois ou dans un idiome intermédiaire par les habitants de la montagne. On découvre à chaque pas, dans ce dernier idiome, quelque image pittoresque ou quelque comparaison saisissante. S'il a un peu neigé sur les cimes, on dira, par exemple, aux Plans de Frenières, qu'il est tombé une « sucree de neige. »

Quant à nos patois romands qu'on a tant discrédités, ils se perdent toujours plus. Il faut aller en pleine Gruyère pour entendre encore parler ce joli langage fribourgeois, avec ses finales en « ar » et « ir », qui sent si bon les foin de la montagne.

La récolte des chansons alpestres est une véritable herborisation botanique. Il n'y a pas de volumes couverts de poussière à feuilleter, pas de bibliothèque à fouiller. Il suffit d'interroger et d'écouter. C'est souvent difficile de faire causer le montagnard : il est réservé, « cachard », comme dit J. Olivier, et se figure toujours qu'on veut se moquer de lui, mais bonhomme au fond. Quand le soir, assis près du foyer, il fume sa petite pipe courte, il suffit de lui passer votre gourde pour qu'il devienne plus communicatif. Quel plaisir alors d'entendre quelque vieux ranz, chanté par une voix sonore et naïve, sans affectation et sans accompagnement de piano !

Quels sont les auteurs de nos chansons montagnardes? Cette recherche est fort difficile. Qui a fait la chanson — *C'est un bon montagnard qui n'est jamais d'en bas*, ou *l'armailli du Moléson*, ou bien encore *les filles de Bulles en allant en amont* ?

(A suivre.)

Grand Théâtre. — Dimanche à 8 heures du soir, nous aurons une très joyeuse représentation de la tournée Baret, qui nous donnera *Un Fils d'Amérique*, de Marcel Gerbidon, et *Séance de Nuit*, de Georges Feydeau. Ce qu'on va rire.

Kursaal. — Ce soir, samedi, et demain dimanche, en matinée, au Kursaal, représentation lyrique : *Les Mousquetaires au Couvent*, opérette en 3 actes. — Demain soir, dimanche, *Mamzelle Nitouche*. Voilà certes tous les éléments de trois salles comblées, d'autant qu'au nombre des interprètes nous voyons Mlle Tobel et le comique Georges.

Lumen. — Ce soir, samedi, demain, dimanche et lundi *La Guerre Anglaise*, grand film d'actualité des dernières opérations militaires en France. Vues prises sur le champ de bataille, en pleine action.

Julien MONNET, éditeur responsable

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS